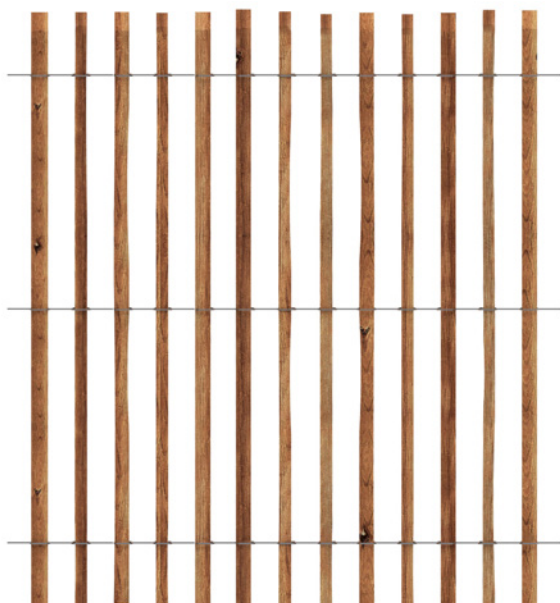


CLOTURE GANIVELLE

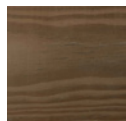


ESSENCE

Pin

Pinus

COLORIS



Marron



DURAPIN

LONGUEUR

5 m

HAUTEUR

1,20 m

LES + PRODUIT

- Ganivelle Durapin : Durabilité garantie 20 ans

- Rapide à installer

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Technologie de préservation
par imprégnation

État de surface

Brut

Composition

Lames 25 x 30 mm avec présence de flache. Montées avec fil de fer galvanisé torsadé. Écartement 4 à 5 cm.

Non fournie

Fil de fer et tendeur

Masse volumique moyenne à 12% d'humidité

550 kg/m³

CONSEILS DE MISE EN ŒUVRE

Mise en œuvre

Livré en rouleau de 5m.

Se fixe avec du fil de fer et tendeur (non fourni) sur poteau de diamètre 100 mm.

Temps de montage / d'application estimé

3h

Durabilité

Résistant aux champignons de pourriture et aux insectes

CONSEIL ENTRETIEN

Comme tout type de matériau, nos produits ont besoin d'être entretenus. Pour cela, un simple nettoyage régulier est à effectuer avec une éponge ou une brosse à poil souple et un jet d'eau à basse pression. La rénovation esthétique pour les produits en imprégnation colorée ou naturel n'est pas nécessaire.

INSTRUCTIONS DE STOCKAGE

Pour éviter la déformation, les variations de teinte et les risques de moisissure de surface, respectez ces instructions de stockage :

- Avant montage : stockez le colis à l'abri de l'humidité et du soleil. Idéalement, sous un abri ventilé et sans bâche ; sinon, placez une bâche uniquement sur le dessus.

GARANTIE

Garantie 20 ans hors sol et 15 ans* au contact du sol, contre les champignons de pourriture et les insectes xylophages (termites inclus). *10 ans dans les DROM

Durant la période de garantie, tout bois attaqué par des champignons destructeurs ou par des insectes pourra être remplacé gratuitement.

Cette garantie concerne le produit mais ne couvre pas la main d'oeuvre. Afin que la garantie s'applique, il faut respecter les prescriptions, les guides de pose et les guides techniques.

Elle est applicable quand les bois préservés n'ont pas été recoupés ni usinés en cas de mise en oeuvre dans ou au contact du sol.

Dans tous les autres cas, les bois recoupés ou usinés devront avoir été préservés par badigeonnage avec un produit de préservation complémentaire adapté.

PIVETEAUBOIS n'assure pas la garantie d'évolution de teinte de bois liée aux intempéries, ni les phénomènes de retrait, fissuration ou déformations liés à l'évolution du matériau dans le temps.